

L'affaire Damien Abad non résolue



Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 24 mai 2022

Source [Boulevard Voltaire] : À peine nommé, le nouveau gouvernement se trouve déjà dans la tourmente, pour cause de Damien Abad, tout juste promu ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personne handicapées, empêtré dans deux accusations de viols, qui auraient été commis entre 2010 2011, affaire lancée par le site *Mediapart*. Le ministre a insisté, ce 23 mai au soir, devant les caméras : *« Je me répète avec force. Je n'ai jamais violé une femme de ma vie. Un homme innocent doit-il démissionner ? Je ne crois pas. »* Donc, il reste au gouvernement. Ce qui pose quelques questions...

La première. Comment se fait-il que ce gouvernement si longtemps attendu – ses possibles membres ayant été, paraît-il, passés au crible de leur passé – ait pu, justement, laisser passer cela ? La même question peut se poser pour la NUPES et son vaillant Taha Bouhafs, déjà un peu moins gaillard depuis qu'il est devenu tricard d'élection législative, eu égard à un itinéraire politico-sentimental n'ayant rien de celui de la carte du Tendre. Serait-ce donc à dire que les enquêteurs mélenchonistes sont à peu près aussi dégourdis que leurs homologues macroniens ?

La deuxième. Est-ce aux médias de dicter la bonne marche à suivre aux sphères judiciaires et politiques ? À ce titre, on remarquera que, pour l'instant, les faits incriminés ont été classés sans suite. Damien Abad fait donc sûrement « confiance à la [justice](#) de son pays », pour reprendre l'expression consacrée. Mais la présomption d'innocence a-t-elle seulement encore un sens devant le tribunal médiatique ? L'affaire Fillon, candidat à l'élection présidentielle de 2017, torpillé par ce même tribunal, a ainsi de quoi laisser perplexes mêmes les esprits les plus sceptiques.

La troisième. Élisabeth Borne, madame le Premier ministre, en déplacement dans le Calvados, affirme très logiquement, face aux journalistes : *« Bien évidemment que je n'étais pas au courant. »* Et c'est Éric Zemmour qui vient au secours de Damien Abad, se disant plus que *« dubitatif sur les méthodes de Mediapart qui fait de la délation permanente »*. Dans le même temps, le socialiste Olivier Faure opte pour une stratégie inverse. Il estime qu'il faut porter *« une attention nouvelle à la parole des femmes »*, suivant de près l'écologiste [Sandrine Rousseau](#) pour qui le principal incriminé doit *« être démis de ses fonctions par principe de précaution »*. La « présomption d'innocence » plus haut évoquée devra-t-elle céder le pas devant ce même *« principe de précaution »* ? Ce n'est plus de la [justice](#) mais de la prévention sanitaire...

La quatrième. C'est le bal des faux-culs et, peut-être surtout, des cocus de ces deux jumelles alliances mélenchonienne et macroniste. Car Damien Abad ne fut pas le dernier à stigmatiser ses compagnons gaullistes de LR s'en allant laper dans la mangeoire élyséenne. À propos d'Éric Woerth : *« Je regrette qu'à l'infidélité de ce départ s'ajoute l'inélégance. »* Tweet auquel lui revient, en retour de service, comme au tennis, celui d'un autre Éric, Ciotti, celui-là : *« Mieux que quiconque, Damien Abad analyse avec brio sa propre trahison... »* Plus cruel encore, Aurélien Pradié, secrétaire général des LR : *« J'espère que Damien Abad a honte. Pour être respecté, il faut être respectable. Pour respecter la politique, il faut qu'elle soit respectable. Où est l'honneur quand on trompe et trahit la confiance de tous, pour une gamelle ? »* N'en jetez plus.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

